



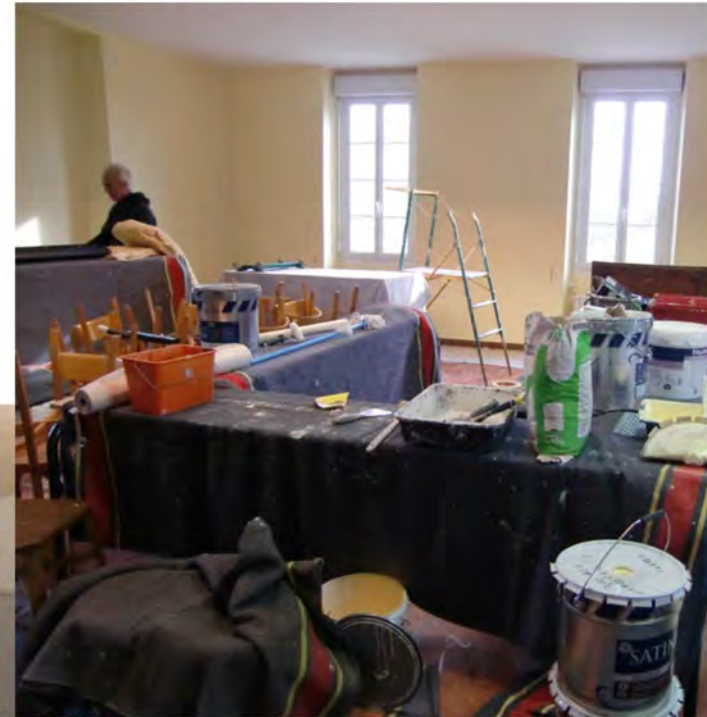
L'écho des travaux

Numéro 2 - 14 décembre 2019

Bien chers amis,
nous venons vous partager des nouvelles de notre chantier :



Et bien...
«c'est
le chantier»
dans toute
l'hôtellerie!



Cette année, nous ne pourrons accueillir
personne pour partager Noël avec nous,
mais notre prière vous rejoindra
très particulièrement.



En un mois de travaux
nos murs
ont «engloutis»
des kilomètres
de fils électriques!



« Discussion au sommet » !
Trouver les vannes de coupure d'eau s'avère
un jeu de piste complexe...



Installation de
l'alarme incendie
sous l'oeil étonné
de Marie...



Saint Joseph aurait-il installé
son atelier
aux pieds
de la Visitation!?



La réhausse de la rampe d'escalier :
une très belle réalisation,
il semble que tout est d'origine !

Pendant ce temps,
en communauté,
nous avons vécu :



Le marché
de Noël

La messe d'actions
de grâce pour les 25 ans
de profession religieuse
de Sr Monique Marie



Et...
La première
récolte de citron
du jardin !



Nous avons encore besoin
de votre aide !

Jusqu'au 31 décembre,
vos dons sont déductibles
de votre année d'imposition 2019

Pour un particulier : Votre don de 80 €, ne vous coûte que 27 € après réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Le surplus étant reportable 5 ans.

Pour les entreprises : Votre don de 80 €, ne vous coûte que 32 € après réduction d'impôts de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Pour nous faire un don :
merci de libeller vos chèques à l'ordre de
« La fondation des monastères. »
Les chèques à l'ordre du Monastère de la Visitation
ne peuvent faire l'objet d'un reçu fiscal.
Vous pouvez aussi faire un don en ligne
sur www.fondationdesmonastères.org
en précisant bien que vous souhaitez attribuer
votre don à notre communauté.